



Alain Guilloud

pelerinages@ardeche.catholique.fr

06 41 00 35 21

VOYAGE A ROME pour la CANONISATION du père CHARLES DE FOUCAULD 13 – 16 mai 2021

A l'occasion de la canonisation du père Charles de Foucauld, prêtre de notre diocèse, est organisé un voyage à Rome pour assister à la célébration de la canonisation en la place Saint Pierre le dimanche 15 mai.

Le voyage se fera en car Grand Tourisme. Au départ d'Annonay. Les arrêts jusqu'à Viviers seront fixés en fonction du nombre de personnes (Tournon sur Rhône, St Péray, La Voulte sur Rhône ou Le Pouzin, Le Teil, Viviers).

Si vous souhaitez venir à Rome, merci de retourner avant le 10 janvier le bulletin de préinscription ci-dessous.

Possibilité de faire le voyage en avion (billet individuelle). Renseignements auprès d'Alain GUILLOUD.

Programme envisagé :

Vendredi 13 mai : Voyage en car (pic-nic de midi à prévoir)
Installation à l'Istituto Il Carmelo à Ciampino (Sud de Rome)

Samedi 14 mai : Matin : Visite Rome (à définir)
A-M : Spectacle « Charles de Foucauld
Veillée de Prière à St Louis des Français

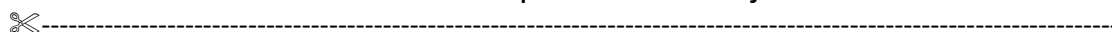
Dimanche 15 mai : Matin : Célébration à St Pierre de Rome
A – M : Libre ou visite en option

Lundi 16 mai : Voyage retour (pic-nic prévu). Arrivée en fin de soirée.

Prix en pension complète : 500 € en chambre individuelle – 470 € en chambre double

Merci de retourner le bulletin de préinscription par message à pelerinages@ardeche.catholique.fr

Ou par courrier à la Direction des pèlerinages chez M. Alain Guilloud 2 rue des Pastouriaux 07000 PRIVAS
au plus tard le 10 janvier 2022



VOYAGE A ROME pour la CANONISATION du père CHARLES DE FOUCAULD 13 – 16 mai 2021

NOM (en majuscule) : M., Mme, Père : _____

Prénom(s) : _____

Adresse postale complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date et lieu de naissance : _____ Age : _____

Tél. fixe : _____ Mobile : _____

Courriel : _____

Souhaite assister à la célébration de la canonisation du père Charles de Foucauld à Rome.

Je recevrais le bulletin d'inscription définitive dans le mois de janvier 2022.

Lors de l'inscription définitive un acompte de 250 € sera demandé.